

OCTOBRE A JANVIER	<u>INFORMEZ-VOUS</u> ✓ Parlez de vos projets avec vos parents, vos professeurs, le psychologue de l'Education Nationale... ✓ Allez au C.D.I. ou au C.I.O. pour consulter les outils ressources sur les formations ou les métiers, consultez le site de l'ONISEP (www.onisep.fr) ✓ MONDIAL DES METIERS à Eurexpo Lyon du 14 au 17 décembre 2023 ✓ AIN FORMATION ORIENTATION (AFOR) à Bourg en Bresse du 18 au 20 janvier 2024
FEVRIER A AVRIL	<u>PRENEZ CONSEIL ET EXPLOREZ</u> ✓ Un guide après la 3^e sera disponible courant de l'année. Consultable sur https://www.auvergnernhonealpes-orientation.fr/publi/guide-apres-la-3e-academie-de-lyon/ ✓ Pour le conseil de classe du 2^{ème} trimestre, vous indiquerez vos intentions de poursuite d'études (prévoyez plusieurs solutions). Il s'agit des VŒUX PROVISOIRES. ✓ Le conseil de classe donnera en retour son avis sur vos intentions d'orientation. ✓ En cas de désaccord, (entre vos vœux et l'avis provisoire du Conseil de Classe), reprenez contact avec votre professeur principal et/ou le Psychologue de l'Education Nationale pour en discuter. ✓ Les établissements proposent des journées portes ouvertes (dates communiquées ultérieurement) et des mini-stages (sur inscription via le collège). ATTENTION DES MARS - AVRIL..... Si vous choisissez une section à recrutement particulier : <i>Bacs technologiques STHR (hôtellerie Restauration) et S2TMD (théâtre, musique et danse), sections internationales, binationales (Esabac, Bachibac, Abibac), sections sportives ou certaines formations de la voie professionnelle (Métiers de la sécurité, conduite routière, élevage canin et félin, vente animalerie, partenariat Armée...),</i> renseignez-vous auprès du collège et des établissements souhaités.
MAI	<u>CHOISISSEZ</u> ✓ Formulez vos VŒUX DEFINITIFS (formation + établissement) par ordre de préférence, possibilité de formuler jusqu'à 10 vœux sur l'académie de Lyon, et 5 vœux hors académie. ✓ Précisez bien la spécialité (ou la famille de métiers) pour les 2^{nde} professionnelles et 1^{ère} année CAP ainsi que les établissements souhaités, et les éventuels enseignements optionnels/sections pour la 2^{nde} GT.
JUIN A JUILLET	<u>LA DECISION D'ORIENTATION</u> ✓ Le Conseil de Classe du 3^{ème} trimestre vous répond par un avis définitif. En cas de désaccord, vous prenez rapidement rendez-vous avec le chef d'établissement. Vous pouvez faire appel de la décision si aucun accord n'est trouvé. <u>L'AFFECTATION</u> ATTENTION : IL RESTE L'ETAPE DE L'AFFECTATION, c'est à dire obtenir une place dans un établissement. En effet, il peut y avoir plus de candidats que de places. <u>L'INSCRIPTION</u> ✓ N'oubliez pas, début juillet, de procéder rapidement à l'inscription dans l'établissement obtenu !